



## RAPPELS SUR LE COMMENCEMENT DE L'OPERATION

La date de commencement d'exécution d'une opération correspond à la date du premier acte juridique passé pour la réalisation du projet. Un marché public est un acte juridique passé pour réaliser le projet. Le demandeur est informé que la date de commencement du marché public peut constituer un commencement d'exécution de l'opération et ce, selon le projet et les dispositions réglementaires applicables (notamment en cas d'application de la règle d'incitativité). Dans le cas d'une opération affectée par cette règle, la date du commencement du marché public devra être postérieure à la date de début d'éligibilité de l'opération pour laquelle il est demandé une aide, sous peine d'inéligibilité du projet.

Cas particuliers :

- marché à tranches conditionnelles : le commencement d'exécution correspondra à la date de décision d'affermissement de la tranche correspondant à l'opération ;
- marché à bons de commandes : le commencement d'exécution correspondra à la date de la notification du premier bon de commande concernant l'opération ;
- accords-cadres et marchés subséquents : la date d'effet sera la date de notification du marché subséquent ;
- marché de maîtrise d'œuvre : les marchés de maîtrise d'œuvre concernent la réalisation d'éléments de conception et d'assistance. Une partie des tâches de la maîtrise d'œuvre peut correspondre à une étude préalable.

## IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE ET DE SON REPRESENTANT LEGAL

N° SIRET : \_\_\_\_\_

RAISON SOCIALE : \_\_\_\_\_

STATUT JURIDIQUE : \_\_\_\_\_

Exemples ; établissement public, collectivité, EPCI, association syndicale autorisée, association loi 1901...

NOM du représentant légal : \_\_\_\_\_

Prénom du représentant légal : \_\_\_\_\_

Qualité du représentant légal : \_\_\_\_\_

## IDENTIFICATION DE L'OPERATION FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE D'AIDE AU TITRE DU FEADER

Intitulé de l'opération : \_\_\_\_\_

## ENGAGEMENT DU REPRESENTANT LEGAL

Je suis informé(e) que la date de commencement du marché public constitue un commencement d'exécution de l'opération pour laquelle une demande d'aide est déposée au titre du FEADER

Cocher la case correspondant à la situation de la structure :

Je certifie sur l'honneur que la structure dont je suis le représentant légal n'est pas soumise aux règles de la commande publique pour l'opération identifiée ci-dessus pour laquelle j'ai demandé une aide au titre du FEADER, et ce pour le motif suivant :

Je m'engage à respecter les règles de la commande publique pour l'ensemble des dépenses de l'opération et dès le premier euro, et notamment pour la passation des marchés publics pour l'opération identifiée ci-dessus pour laquelle j'ai demandé une aide au titre FEADER.

Dans ce cas, et pour le(s) marché(s) déjà lancé(s), je joins à la demande pour chaque marché :

- L'annexe A et les pièces justificatives si la mise en concurrence a déjà été lancée ;  
Nombre : \_\_\_\_\_
- L'annexe B et les pièces justificatives si la mise en concurrence n'a pas encore été lancée ;  
Nombre : \_\_\_\_\_

Je soussigné : <i>(prénom, NOM)</i>	_____	Qualité : <i>(Président...)</i>	_____
Certifie exactes et sincères les informations mentionnées.			
Fait à :	Cachet de la structure :	Signature du représentant légal :	
Le :			

L'ensemble des informations recueillies dans le présent formulaire fait l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier de demande d'aide. Le destinataire des données est la Région Guadeloupe. Conformément aux dispositions de la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, vous pouvez adresser au Conseil régional votre réclamation.

**ANNEXE A : MARCHES POUR LESQUELS LA MISE EN CONCURRENCE EST LANCEE AU MOMENT DE LA DEMANDE D'AIDE**

**DESCRIPTION DU MARCHÉ**

Renseigner ci-dessous les caractéristiques du marché

Objet du marché : \_\_\_\_\_

Subdivision du marché en lot : Oui ----- Non ----

Si oui, intitulés des lots concernés :

Montant HT du marché : \_\_\_\_\_

Type de marché :            Travaux                                    Fournitures    Services

Procédure de mise en concurrence et de publicité	Modalités de publicité	Forme
<input type="checkbox"/> Marché sans publicité ni mise en concurrence préalable ? - < 40 K € HT - Conditions spécifiques (urgence, infructuosité, mise en concurrence impossible etc...) <input type="checkbox"/> Procédure adaptée <input type="checkbox"/> Procédure formalisée : <input type="checkbox"/> Appel d'offres ouvert <input type="checkbox"/> Appel d'offres restreint <input type="checkbox"/> Procédure concurrentielle avec négociation <input type="checkbox"/> Dialogue compétitif <input type="checkbox"/> Procédure négociée <input type="checkbox"/> Autres (préciser) : _____	<input type="checkbox"/> Publicité non obligatoire <input type="checkbox"/> JOUE <input type="checkbox"/> BOZMP  <input type="checkbox"/> Profil acheteur <input type="checkbox"/> JAL <input type="checkbox"/> Presse spécialisée (si nécessaire) <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : _____	<input type="checkbox"/> Accord cadre : - A bons de commandes - A marchés subséquents  <input type="checkbox"/> Marché à tranches conditionnelles  <input type="checkbox"/> Autres (préciser) : _____

**Ces pièces sont impératives pour que le service instructeur puisse retenir un coût éligible pour les dépenses présentées.**

Type de procédure	Détermination du caractère raisonnable des coûts présentés	Pièces à fournir au moment de la demande d'aide <b>Dans le cas où le caractère raisonnable des coûts ne peut être validé, faute de présentation de justificatifs la dépense sera rejetée.</b>	Cocher le cas dans lequel se trouve le marché
Achats de faibles montants (<40 000 € HT depuis le 01/01/2020).	<p>L'acheteur public doit être en mesure d'assurer le respect des trois principes fondamentaux de la commande publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- liberté d'accès ;</li> <li>- égalité de traitement des candidats ;</li> <li>- transparence des procédures.</li> </ul> <p>L'acheteur de droit public se doit de garantir une certaine traçabilité de l'achat.</p>	<p>• <b><u>Au moins 1 pièce estimative des dépenses</u></b></p> <p>En pratique, et afin d'attester du respect des principes de la commande publique, il est recommandé à l'acheteur public de pouvoir transmettre tout élément de mise en concurrence (bonne pratique générale : analyse de 3 devis contradictoires). Exemples d'éléments justificatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- catalogues consultés, référentiels de prix, guides d'achat ;</li> <li>- devis sollicités, même pour des prestations similaires anciennes, études de marché qui prouvent la connaissance suffisante du secteur économique ;</li> <li>- documents de préparation retraçant les recherches effectuées ou les estimations déjà connues ;</li> <li>- documents internes de validation du recours à la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence.</li> </ul>	<input type="checkbox"/>
Marché à procédure adaptée	La vérification est faite à partir des pièces du marché présentées dans le dossier.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>AAPC publié obligatoire</u></b> (publicité adaptée et/ou obligatoire)</li> <li>• En fonction de l'avancement du marché : <b>toutes les pièces du marché disponibles, y compris techniques et en particulier le rapport d'analyse des offres, ou leurs projets, et les offres reçues</b></li> <li>• Dans le cas des procédures négociées et des appels d'offres restreint : <b><u>documents examinés et principes pour déterminer le prix du marché</u></b> (*)</li> </ul>	<input type="checkbox"/>

<p>Marché formalisé</p>	<p>La vérification est faite à partir des pièces du marché présentées dans le dossier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>AAPC publié obligatoire</u></b></li> <li>• En fonction de l'avancement du marché : <b>toutes les pièces du marché disponibles, y compris techniques et en particulier le rapport d'analyse des offres, ou leurs projets, et les offres reçues</b></li> <li>• Dans le cas des procédures négociées et des appels d'offres restreint : <b><u>documents examinés et principes pour déterminer le prix du marché</u></b></li> </ul> <p>(*)</p>	<p style="text-align: center;">□</p>
-------------------------	--	---	--------------------------------------

*AAPC = Avis d'appel public à candidatures (article 42 du Code des marchés publics)*

*(\*) une étude de marché, de statistiques de vente émanant des fournisseurs... (cela ne doit pas remettre en cause le fait que le marché public doit respecter les principes de transparence et d'égalité de traitement, en évitant de divulguer des informations privilégiées)*

## 2) PIÈCES QUI SERONT A FOURNIR AU PLUS TARD AU MOMENT DE LA PREMIERE DEMANDE DE PAIEMENT (MARCHES PUBLICS)

Seuils	<input type="checkbox"/> < 40 000 € HT (FS) ou <100 000€ HT (travaux)	<input type="checkbox"/> entre 40 000€ HT et seuil de procédure formalisée	<input type="checkbox"/> Formalisée> 143 000 € HT (FS - Etat)> 221 000 € HT (FS - Coll. Terr. et EP Santé)> 538 000 € HT (Travaux)
Procédure	Pas de procédure imposée	Procédure adaptée	Procédure formalisée
Pièces			
Mise en concurrence	<input type="checkbox"/> Modalités libres : lettres ou mails de consultation, tout support descriptif du besoin, copie des devis reçus, éventuelle analyse des offres ou note explicative du choix du titulaire... <input type="checkbox"/> Annexe C (ci-après) relative à l'engagement du respect des principes de la commande publique <i>ou selon modalités ci-contre si ce choix a été fait</i>	- Règlement de consultation ou AAPC complet - Copie du rapport d'analyse des offres	<input type="checkbox"/> Copie du rapport d'analyse des offres <input type="checkbox"/> Copie du PV des commissions d'appel d'offres
Publicité	<input type="checkbox"/> Modalités libres : lettre de consultation, encart publicitaire presse régional, site Internet, mailing <i>ou selon modalités ci-contre si ce choix a été fait</i>	<input type="checkbox"/> Preuve d'une publicité adaptée <input type="checkbox"/> Copie de l'AAPC complet publié au BOAMP et/ou au JAL <input type="checkbox"/> Témoin de publication de l'AAPC au profil acheteur	<input type="checkbox"/> Copie de l'AAPC complet publié au JOUE et au BOAMP <input type="checkbox"/> Témoin de publication de l'AAPC au profil acheteur <input type="checkbox"/> Autres supports, le cas échéant (JAL, site internet etc...)
Forme écrite	<i>Engagement de la dépense (vérification de la date)</i> <input type="checkbox"/> Copie de l'acte d'engagement et/ou bon pour accord signé des parties <b>et</b> devis signé ou bon de commande <b>et</b> devis	<input type="checkbox"/> Copie de l'acte d'engagement signé des parties ou devis signé et/ou bon pour accord signé	<input type="checkbox"/> Copie du marché ou de l'accord-cadre notifié (pièces contractuelles) <input type="checkbox"/> Copie de l'acte d'engagement signé des parties
Conflit d'intérêt	<input type="checkbox"/> Déclaration relative à l'absence de conflit d'intérêt (annexe C ci-après), dans tous les cas		

FS : fournitures et services  
publics de santé

Coll.Terr : collectivités territoriales

EP santé : établissements

Pièces à fournir dans le cas des procédures formalisées :

- Notification aux candidats évincés avec motif du refus
- Copie de l'avis d'attribution publié au JOUE et BOAMP
- Copie des cahiers des clauses administratives générales et/ou particulières
- Copie des cahiers des clauses techniques générales et/ou particulières les CCAG et CCTG ne sont jamais à fournir. Ce sont des pièces générales qui peuvent être consultées sur Google. Vous fusionner les deux et mettre

- Le Dossier de Consultation des Entreprise (RC, CCAP, CCTP, CCP etc...).
- PV de la commission d'appels d'offre retraçant l'ouverture des plis et le jugement des offres (dont critères d'évaluation de l'aptitude des soumissionnaires) (Faire plus global : PV et rapports de la CAO relatifs à l'analyse des candidatures et des offres).
- Résultat ou a minima preuve de présentation la transmission du marché au contrôle de légalité préfectoral
- Rapport de présentation de la procédure de passation de marchés
- Lettres de rejet des candidatures et offres non retenues
- Le cas échéant le(s) avenant(s).

Pièces à fournir dans le cas des procédures adaptées :

- Notification aux candidats évincés avec motif du refus
- Copie du cahier des charges
- Le cas échéant le(s) avenant(s).

### ATTESTATION ET ENGAGEMENTS DU REPRESENTANT LEGAL

Je suis informé que dans le cas où il n'est pas possible d'établir le caractère raisonnable des coûts, par exemple si les pièces nécessaires ne sont pas jointes, la dépense ne pourra pas être retenue par le service instructeur. Je suis informé que le montant qui sera retenu par le service instructeur est établi en fonction du projet transmis sous réserve que l'opération ne connaisse pas de changement substantiel, et du respect des dispositions présentées et de la régularité au regard des règles de la commande publique. Je m'engage à transmettre, au plus tard au moment de la première demande de paiement, les pièces relatives attestant du respect des règles de la commande publique.

Je soussigné : <i>(prénom, NOM)</i>	_____	Qualité : <i>(Président...)</i>	_____
Certifie exactes et sincères les informations mentionnées.			
Fait à :	Cachet de la structure :	Signature du représentant légal :	
Le :			

L'ensemble des informations recueillies dans le présent formulaire fait l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier de demande d'aide. Le destinataire des données est la Région Guadeloupe. Conformément aux dispositions de la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, vous pouvez adresser au Conseil régional votre réclamation.



**ANNEXE B : MARCHES POUR LESQUELS LA MISE EN CONCURRENCE  
N'EST PAS LANCEE AU MOMENT DE LA DEMANDE D'AIDE**

**1) ELEMENT JUSTIFIANT LE MONTANT DU MARCHE**

Ces pièces sont impératives pour que le service instructeur puisse retenir un coût éligible pour les dépenses présentées. Dans tous les cas, une dépense pour laquelle le caractère raisonnable des coûts ne peut pas être validé car les pièces à fournir ne l'ont pas été, ne pourra pas être retenue.

Le projet doit être suffisamment bien défini et pouvoir apporter des éléments suffisamment précis pour justifier du montant de l'aide demandé.

**Eléments hors pièces du marché utilisés pour déterminer le montant sollicité au titre de la demande d'aide :**

	Détails
Catalogues de prix	
Référentiels	
Etudes préalable à l'opération permettant d'en déterminer le cout	
Devis d'opérations similaires	

**2) PIÈCES QUI SERONT A FOURNIR AU PLUS TARD AU MOMENT DE LA PREMIERE DEMANDE DE PAIEMENT (MARCHES PUBLICS)**

Seuils	<input type="checkbox"/> < 40 000 € HT (FS) ou <100 000€ HT (travaux)	<input type="checkbox"/> entre 40 000€ HT et seuil de procédure formalisée	<input type="checkbox"/> Formalisée > 143 000 € HT (FS - Etat) > 221 000 € HT (FS - Coll. Terr. et EP Santé) > 5 538 000 € HT (Travaux)
Procédure	Pas de procédure imposée	Procédure adaptée	Procédure formalisée
<b>Pièces</b>			
Mise en concurrence	<input type="checkbox"/> Modalités libres : lettres ou mails de consultation, tout support descriptif du besoin, copie des devis reçus, éventuelle analyse des offres ou note explicative du choix du titulaire... <input type="checkbox"/> Annexe C (ci-après) relative à l'engagement du respect des principes de la commande publique <i>ou selon modalités ci-contre si ce choix a été fait</i>	- Règlement de consultation ou AAPC complet - Copie du rapport d'analyse des offres	<input type="checkbox"/> Copie du rapport d'analyse des offres <input type="checkbox"/> Copie du PV des commissions d'appel d'offres
Publicité	<input type="checkbox"/> Modalités libres : lettre de consultation, encart publicitaire presse régional, site Internet, mailing <i>ou selon modalités ci-contre si ce choix a été fait</i>	<input type="checkbox"/> Preuve d'une publicité adaptée <input type="checkbox"/> Copie de l'AAPC complet publié au BOAMP et/ou au JAL <input type="checkbox"/> Témoignage de publication de l'AAPC au profil acheteur	<input type="checkbox"/> Copie de l'AAPC complet publié au JOUE et au BOAMP <input type="checkbox"/> Témoignage de publication de l'AAPC au profil acheteur <input type="checkbox"/> Autres supports, le cas échéant (JAL, site internet etc...)
Forme écrite	<i>Engagement de la dépense (vérification de la date)</i> <input type="checkbox"/> Copie de l'acte d'engagement et/ou bon pour accord signé des parties <b>et</b> devis signé ou bon de commande <b>et</b> devis	<input type="checkbox"/> Copie de l'acte d'engagement signé des parties ou devis signé et/ou bon pour accord signé	<input type="checkbox"/> Copie du marché ou de l'accord-cadre notifié (pièces contractuelles) <input type="checkbox"/> Copie de l'acte d'engagement signé des parties
Conflit d'intérêt	<input type="checkbox"/> Déclaration relative à l'absence de conflit d'intérêt (annexe C ci-après), dans tous les cas		

## ANNEXE C - Déclaration d'absence de conflit d'intérêts-commande publique

(à compléter lorsqu'un marché public a été passé dans le cadre de l'opération pour laquelle un financement européen a été accordé et par toute personne prenant part aux commissions d'analyse et d'attribution des marchés)

Intitulé de l'opération :	
Référence du marché public :	

Je, soussigné(e) : .....

en ma qualité de (représentant de la structure) :

.....  
déclare avoir pris connaissance des dispositions réglementaires, déclare avoir pris connaissance de l'article 61 du règlement (UE, Euratom) 2018/1046 du Parlement européen et du Conseil du 18 juillet 2018 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union qui dispose que :

Considérant :

(en fonction de la situation du déclarant, choisir la ou les mentions ci-dessous appropriées)

- ma participation à la commission d'ouverture / ma nomination à la commission d'appels d'offres / ma délégation de compétences en matière d'attribution de marchés publics, fondée sur des dispositions du code général des collectivités territoriales,
- les attributions qui m'ont été confiées, en matière d'évaluation des critères (de sélection des candidatures et des offres) et les responsabilités qui en découlent, - mes attributions pour contrôler les opérations et la bonne exécution des marchés,
- mes attributions pour modifier en partie le contrat relatif au marché susmentionné

Je déclare ne pas être, à ma connaissance, en situation de conflit d'intérêts avec des opérateurs qui ont soumis une offre dans le cadre de la procédure de passation du marché, que ce soit à titre individuel ou en tant que membre d'un groupement, ni avec les sous-traitants proposés.

À ma connaissance, il n'existe aucun fait ou élément, passé, actuel ou susceptible d'apparaître dans un avenir prévisible, qui pourrait remettre en question mon indépendance vis-à-vis d'une de ces parties.

Je confirme que si, au cours de la procédure de sélection / la procédure d'évaluation / la procédure d'ouverture/ l'exécution du marché, je découvrais l'existence ou l'apparition d'un tel conflit, je le signalerai immédiatement à la commission ou au comité et que, si un conflit d'intérêts est établi, je cesserai, sans délai, de prendre part à la procédure d'évaluation et à toute activité connexe.

Je confirme également que j'assurerai la confidentialité de toutes les questions qui me seront confiées. Je ne révélerai aucune des informations confidentielles qui auront été portées à ma connaissance ou que j'aurai découvertes et m'abstiendrai de faire un usage abusif des informations qui m'auront été transmises. Je m'engage en particulier à conserver de manière sûre et confidentielle les informations et les documents qui me seront communiqués ou dont je prendrai connaissance ou que je préparerai dans le cadre de l'évaluation ou suite à celle-ci, et je m'engage à ne les exploiter qu'aux seules fins de cette évaluation et à ne les communiquer à aucune tierce partie. De plus, je m'engage à ne conserver aucune copie des informations écrites reçues.

Fait à , ..... le .....

Signature et tampon de la structure

**ANNEXE D : DECLARATION SUR L'HONNEUR RELATIVE AU RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX MARCHÉS PUBLICS RÉPONDANT À UN BESOIN D'UNE VALEUR INFÉRIEURE À 40 000 € HT OU 100 000 € HT SELON LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR**

Intitulé de l'opération :	
n° de l'opération:	

Je soussigné(e) [prénom, nom et qualité] : .....

Agissant au nom et pour le compte de (société, association, personne publique) /  
 .....

Dont le siège est situé :  
 .....

Atteste avoir respecté la réglementation en vigueur relative aux marchés publics à savoir :

- ✓ **Avoir évalué mes besoins au regard des seuils d'opération de travaux, ou des familles de fournitures ou prestations homogènes, afin de ne pas fractionner artificiellement ceux-ci pour me soustraire aux obligations concurrentielles, dans le but d'éviter le recours à une procédure adaptée ou une procédure formalisée ou de favoriser certaines entreprises.**
- ✓ **Avoir respecté les seuils de dispense de procédure au regard de la réglementation en vigueur :**

Pour les achats effectués depuis le 1er janvier 2020, le seuil de dispense de procédure fixé à 40 000 € HT\* (article R. 2122-8 du code de la commande publique) ;

Pour les marchés de travaux, les seuils sont les suivants :

- 70 000 € HT à partir du 1er janvier 2021 (décret n° 2020-893 du 22 juillet 2020 portant relèvement temporaire du seuil de dispense de procédure pour les marchés publics de travaux et de fourniture de denrées alimentaires) ;
- 100 000 € HT à compter du 1er janvier 2022 et jusqu'au 31 décembre 2024 (loi ASAP et décret n° 2022-1683 du 28 décembre 2022).

**Pour les dépenses inférieures à ces seuils, je déclare avoir :**

- 1) Fait le choix de l'offre répondant de manière pertinente à mon besoin ;
- 2) Respecté le principe de bonne utilisation des deniers publics ;
- 3) Contractualisé avec un prestataire n'étant pas systématiquement le même lorsqu'il existe une pluralité d'offres potentielles susceptibles de répondre à mon besoin.

**Afin de justifier du respect de ces trois principes, je conserverai tous les éléments justificatifs en ma possession (courriers de consultation, courriers de réponse, devis, copies d'écran...) qui sont susceptibles d'être demandés en cas de contrôle ultérieur.**

En cas de contrôle, je serai donc en capacité de détailler ma démarche d'achat afin de démontrer que les principes de la commande publique ont été respectés. La présente déclaration est établie pour servir et valoir ce que de droit

La présente déclaration est établie pour servir et valoir ce que de droit

Je soussigné : <i>(prénom, NOM)</i>		Qualité : <i>(Président...)</i>	
Certifie exactes et sincères les informations mentionnées.			
Fait à :	Cachet de la structure :	Signature du représentant légal :	
Le :			